Dictionnaire du Droit privé

> Accident du travail

Chapitre VII: Dispositions pénales.

L. 1227-1

Ordonnance 2007-329 2007-03-12 JORF 13 mars 2007

■ Legif. ■ Plan

Jp.C.Cass.

Jp.Appel

Jp.Admin.

Juricaf

Le fait pour un directeur ou un salarié de révéler ou de tenter de révéler un secret de fabrication est puni d'un emprisonnement de deux ans et d'une amende de 30 000 euros.

La juridiction peut également prononcer, à titre de peine complémentaire, pour une durée de cinq ans au plus, l'interdiction des droits civiques, civils et de famille prévue par l'article 131-26 du code pénal.

service-nublic f

> Quelles sont les obligations du salarié dont le contrat de travail est suspendu ? : Secret de fabrication Dictionnaire du Droit privé

Titre III : Rupture du contrat de travail à durée indéterminée

Chapitre Ier: Dispositions générales.

1231-1

n°2008-596 du 25 juin 2008 - art. 5

■ Legif. ■ Plan Jp.C.Cass. Jp.Appel Jp.Admin. Juricaf

Le contrat de travail à durée indéterminée peut être rompu à l'initiative de l'employeur ou du salarié, ou d'un commun accord, dans les conditions prévues par les dispositions du présent titre. Ces dispositions ne sont pas applicables pendant la période d'essai.

Conseil d'Eta

> Conseil d'Etat, 4ème et 1ère chambres réunies, 2023-03-21, 459626 [ECLI:FR:CECHR:2023:459626.20230321]

service-public.fr

- > Rupture du contrat de travail à durée indéterminée (CDI) : Code du travail : articles L1231-1 à L1231-7
- > Un salarié peut-il démissionner pendant ses congés payés ? : Démission
- > Peut-on être licencié pendant un congé parental ? : Droit de licencier un salarié (principe général)
- > Résiliation judiciaire du contrat de travail d'un salarié : Rupture du contrat à l'initiative de l'employeur ou du salarié

p.82 Code du travail